

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
24	29	27

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 avril 2011**

N° 2011/04/06/08

Date de la convocation
29/03/2011

Date d'affichage
29/03/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

**SEJOURS THEMATIQUES AU BORD DU LAC DU DER.
JUILLET 2011
8/16 ANS**

Le 06 avril 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie, ROLLET Marie France, MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, PIERRON Jacques, adjoints.
Mmes DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine, MILLOT Bernadette, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.
M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, LHENRY Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH William.

Excusés :

M. FENAT Denis qui donne pouvoir à M. BIAUX Alain
Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL Corinne
M. CHOUARD Jean-Michel qui donne pouvoir à M. BISSON Dominique

Absents :

Mme CORREIA Véronique
M. JOSEPH Denis

Secrétaire de séance : M. PEROT Jean-Claude

Mme DETERM expose que dans le cadre des centres de loisirs, nous envisageons d'organiser 4 séjours pour adolescents au lac du Der au mois de juillet prochain, sur la base budgétaire d'une participation des familles de 89 € par enfant et par séjour.

Périodes

- Du 4 au 8 juillet 2011
- Du 11 au 15 juillet 2011
- Du 18 au 22 juillet 2011
- Du 25 au 29 juillet 2011

Objectifs

- Initier les jeunes au camping et à des activités nautiques
- Découvrir la nature et l'environnement sous forme de jeux, courses d'orientation
- Permettre à l'enfant de personnaliser au maximum ses vacances
- Favoriser la socialisation et la responsabilisation
- Mettre en avant les notions de respect des autres, tolérance et solidarité
- Créer des moments conviviaux de vie en collectivité
- Favoriser un accès égalitaire aux activités de loisirs : déduction des Aides aux Temps Libres de la CAF et des bons de vacances MSA

BUDGET PREVISIONNEL par SEMAINE 30 JEUNES + 3 ENCADRANTS

Recettes		Dépenses	
Participation des usagers		Hébergement camping	
30 jeunes x 89 €	2 670 €	7 emplacements x 124,7	873 €
		Activités voile	
		30 jeunes x 11 €	330 €
		Nourriture	
		33 pers. X 5 € x 5 jours	825 €
		Animateur supplémentaire	342 €
		Transports	300 €
TOTAL	2 670 €	TOTAL	2 670 €

Les Aides aux Temps Libres de la CAF « Séjours Courts » et les bons de vacances MSA sont acceptés.

Ces Aides aux Temps Libres d'une valeur de 10 € par jour pour les quotients familiaux de 0 à 633 et ceux de la MSA d'une valeur d'environ 10 € par jour viendront en déduction de la participation financière demandée aux familles.

Une participation forfaitaire de 89 € pour les familles ne bénéficiant pas d'Aides aux Temps Libres sera demandée.

Les séjours étant déclarés à la Direction Départementale Jeunesse et Sports « Séjours courts rattachés à un Centre de Loisirs », les droits d'inscriptions Centre de Loisirs seront facturés.

Avis favorable de la commission jeunesse et de la commission des finances.

Adopté à la majorité avec 1 abstention.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 07 avril 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX